

"La chemise dans le pantalon !", François Ruffin se fait de nouveau recadrer à l'Assemblée



L'élú de la France Insoumise, François Ruffin s'est publiquement fait remonter les bretelles alors qu'il prenait la parole à l'Assemblée.

En pleine séance d'examen sur le texte agriculture et alimentation à l'Assemblée nationale, le député France Insoumise de la Somme François Ruffin qui était en train de s'exprimer, s'est fait gronder sans ménagement par la présidente de séance, la députée républicaine Annie Genevard.

La raison ? La tenue de l'élú de la France insoumise, jugée non conforme au règlement. "La chemise dans le pantalon s'il vous plaît ! Merci", lui a lancé la présidente au moment où ce dernier prenait la parole.

Un récidiviste en matière de tenue vestimentaire négligée

Ce n'est pas la première fois que l'élú de la France insoumise se fait reprendre sur sa tenue vestimentaire. En juillet dernier, François Ruffin avait déjà fait ricaner ses collègues sur les bancs de l'hémicycle à cause de sa chemise qui sortait de son pantalon. "La chemise dans le pantalon, c'est l'usage", lui avait alors lancé un député.

Le règlement de l'Assemblée nationale concernant le "dress code" des parlementaires indique que "la tenue vestimentaire adoptée par les députés dans l'hémicycle doit rester neutre et s'apparenter à une tenue de ville. Elle ne saurait être le prétexte à la manifestation de l'expression d'une quelconque opinion : est ainsi notamment prohibé le port de tout signe religieux ostensible, d'un uniforme, de logos ou messages commerciaux ou de slogans de nature politique", rapporte le HuffPost..

Un code vestimentaire qui se doit d'être respecté mais rien donc, ne relate d'infraction à la chemise dans le pantalon ...